

MAIRIE DE BRAX

(À rappeler dans toute correspondance)
DOSSIER-N° PC 047040 25 00002
Dossier déposé incomplet le 18 Mars 2025

Adresse des travaux :
RUE DE LA ZONE ARTISANALE DU BARRAIL
Cadastré : ZD345, ZD347, ZD346

DESTINATAIRE :

SCS SGMAS
représentée par **MASSARDI GREGORY**
168 CHEMIN DE PEBAGUE
47310 SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS

Objet : Construction d'un bâtiment de stockage, locaux sociaux associés avec panneaux photovoltaïques en toiture du bâtiment et sur les ombrières des stationnements extérieurs.

Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que votre demande de Permis de construire comprenant ou non des démolitions susvisée a fait l'objet d'un **rejet tacite** en date du 09 juillet 2025.

En effet, dans le mois qui a suivi le dépôt de votre demande en Mairie de BRAX, nous vous avons notifié sur le guichet numérique un courrier pour vous avertir que votre dossier ne comportait pas toutes les pièces relatives à son instruction.

Ce courrier numérique vous a été présenté en date du 09 avril 2025.

Vous bénéficiez donc d'un délai de 3 mois à compter du 09 avril 2025 et soit jusqu'au 09 juillet 2025, pour déposer sur le guichet numérique contre décharge, l'ensemble des pièces manquantes à votre dossier. **Ces pièces ont été déposées en dehors du délai des 3 mois.**

Il vous appartient dès à présent de déposer une nouvelle demande avec l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction, si le projet doit être réalisé.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à BRAX
Le **17 JUL. 2025**
Le Maire

Pour le Maire :

L'Adjoint délégué

G. NOCEA



